

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 72 (1985)
Heft: 7/8: Reima Pietilä und die finnische Architektur = Reima Pietilä et l'architecture finlandaise = Reima Pietilä and the Finnish Architecture

Artikel: Das Einzelne und das Ganze eines Erbes : die Archive des Kantons Waadt, Lausanne, 1984 : Architekten : Atelier Cube = Héberger l'héritage de l'histoire

Autor: A.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-54787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Architekten: Atelier Cube:
Guy Collomb, Marc Collomb,
Patrick Vogel, Lausanne

Das Einzelne und das Ganze eines Erbes

Die Archive des Kantons Waadt, Lausanne, 1984
Texte français voir page 1

Dieses Projekt ist das Ergebnis eines Wettbewerbs, anlässlich dessen die Gruppe Atelier Cube die ihr grundsätzlich erscheinenden Prinzipien formulierte.

Das Gebäude spielt in bezug auf das Grundstück die Rolle eines neu hinzugekommenen Elementes, das durch die Verwendungsweise des Bodens auch die Umgebung neu definiert, ohne deswegen verschwenderisch mit dem grossen zur Verfügung stehenden Gelände umzugehen. Statt zentral, was wirtschaftlich gesehen eher ungünstig wäre, wurde das Gebäude in die südöstlich liegende Ecke des Terrains eingefügt; dort, wo ein Dialog mit einer differenzierten Nachbarschaft möglich wird. Ein grosser Teil der Grünfläche kann so frei belassen werden und dient gleichzeitig als Grundstückreserve und Resonanzmembrane dieses am Rande des Geländes plazierten Gebäudes.

Der Grundriss lässt den Wunsch erkennen, die differenzierten Einzelelemente in ein kohärentes Ganzes überzuführen, ohne deswegen ihren Anblick zu verändern. Die Hauptelemente dieser Komposition bestehen aus einfachen, unmittelbar erkennbaren Formen, die den Inhalt der verschiedenen Bauvolumen ausdrücken sollen: z.B. die die Archive aufnehmenden viereckigen, klar umgrenzten Betonfelder, die eine ihrer Geometrie entsprechende Logik der Zusammenstellung aufzeigen, aber auch der Vermittlung ihres auf einer numerischen Folge beruhenden Form dienen. Die Kreissegmente des Lesesaals drücken die Absicht aus, die sich von der Mitte her im Kreis ausbreitende Suche nach dem Licht und der Landschaft.

Was nun aber die verwendeten Materialien betrifft, so sind es die Einfachheit ihrer Anwendung, die Unmittelbarkeit ihrer rohen Struktur, das Bemühen um eine vermehrte Dauerhaftigkeit und ihre Fähigkeit, die gestellte technische Aufgabe zu lösen, die die Wahl entschieden. Es war auch vor allem diese Sorge, die die Entwicklung der Studie der gewölbten Bedachung beeinflusste, die nicht bloss wegen ihrer Plastizität, sondern auch ihrer Erfüllung der Si-

cherheitsanforderungen in bezug auf die Wasserdichte wegen von grösster Wichtigkeit war. Sie begünstigte auch ein schnelles Erkennen möglicher Schwachstellen und gewährte darüber hinaus den Anblick des natürlich belassenen Materials.

Manifest wird hier auch der Wunsch nach einer der Forderung nach wirtschaftlicher Energie entsprechenden Programmorganisation. Im Süden sind auf drei übereinanderliegenden Ebenen alle Arbeitsplätze und die den Besuchern zugänglichen Räumlichkeiten, wie Lesesaal, Konferenzsäle und Mikrofilmabteile. Der hintere, nördlich gelegene Teil des Gebäudes archiviert das geschichtliche Erbe in 23 vor Licht und Temperaturschwankungen geschützten Kammern, auf etwa 30 km langen Bücherregalen.

Die Sondervorschriften des kantonalen Erweiterungsplanes ersparten uns in den allermeisten Fällen eine Teilung der Verantwortung in bezug auf die Wahl der architektonischen Ausdrucksmöglichkeiten mit den demokratischen Politikern der Region, die oft fälschlicherweise mit architektonischen Entscheidungen und einer Beurteilung kreativer Arbeit betraut werden.

Seitens des Bauherrn, des Kantons Waadt also, hat die Berufung einer sorgfältig zusammengesetzten Baudelegation, die aus einem Vertreter des Benutzers und beruflich anerkannten, Neuem offenen Persönlichkeiten besteht, zum Erfolg des Ganzen beigetragen, da dies die zur Entstehung notwendigen und ausserordentlich günstigen Bedingungen gewährleistete. So konnte ein Dialog entstehen, der die konkret vorhandenen Anforderungen berücksichtigte und sich nicht um bereits Vorgegebenes in bezug auf Erscheinungsbild und pompöse Mode-Ideenscherte.

A. C.

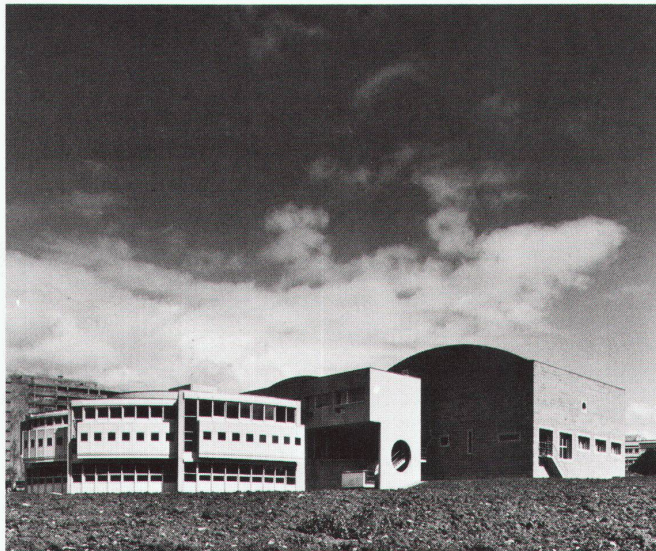
1 Ansicht von Süden: links der Lesesaal, rechts die Archive

2 Axonometrie

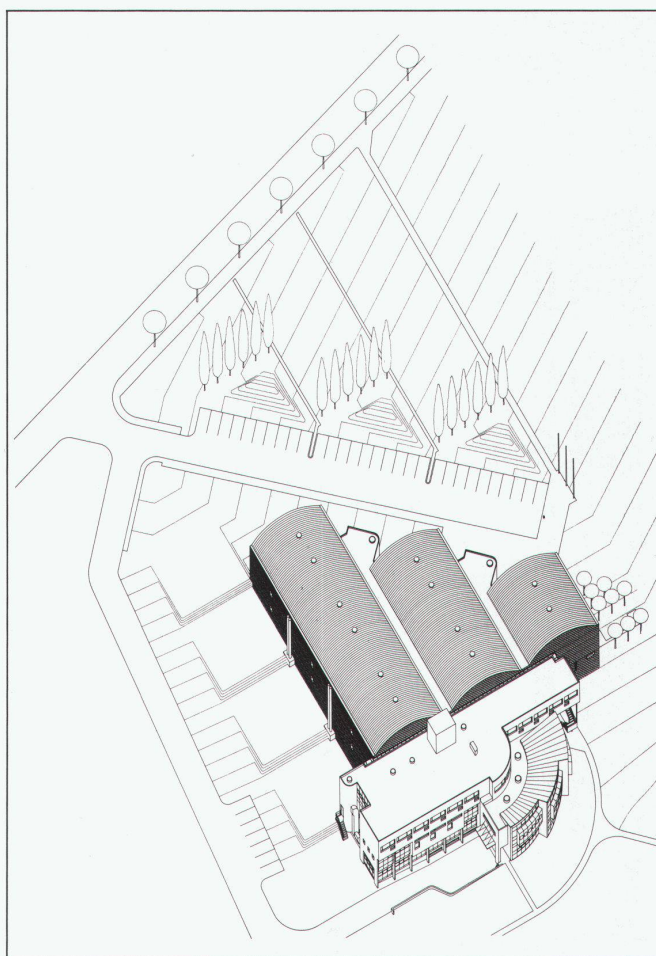
3 Ansicht von Osten

4 Situationsplan

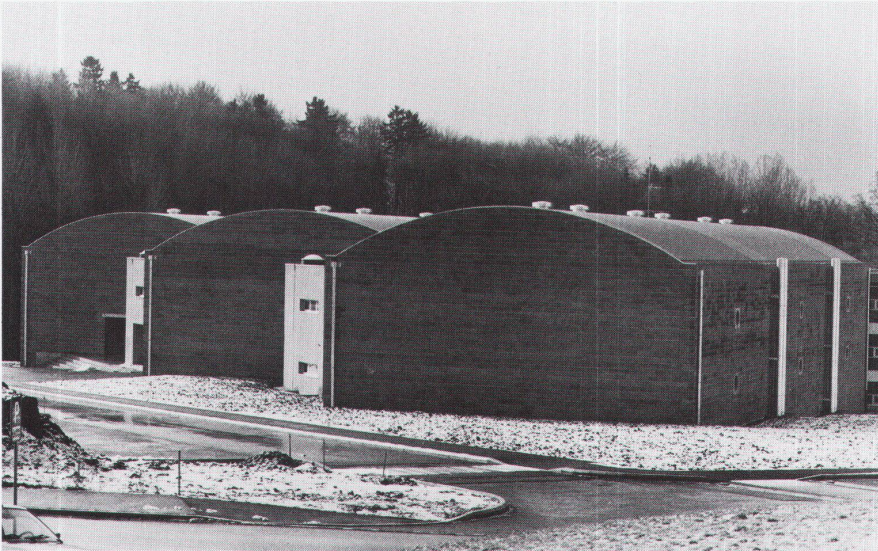
5 Detailsicht eines Archivtraktes



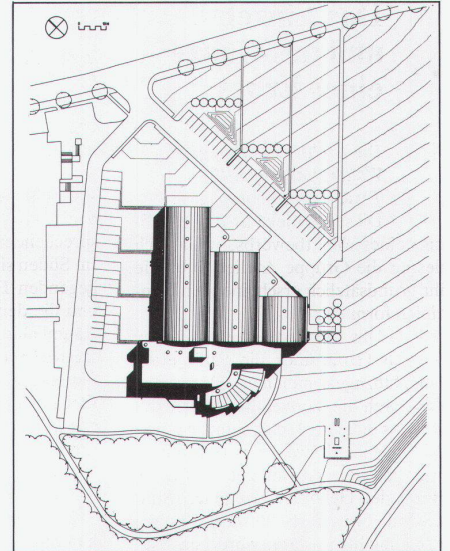
1



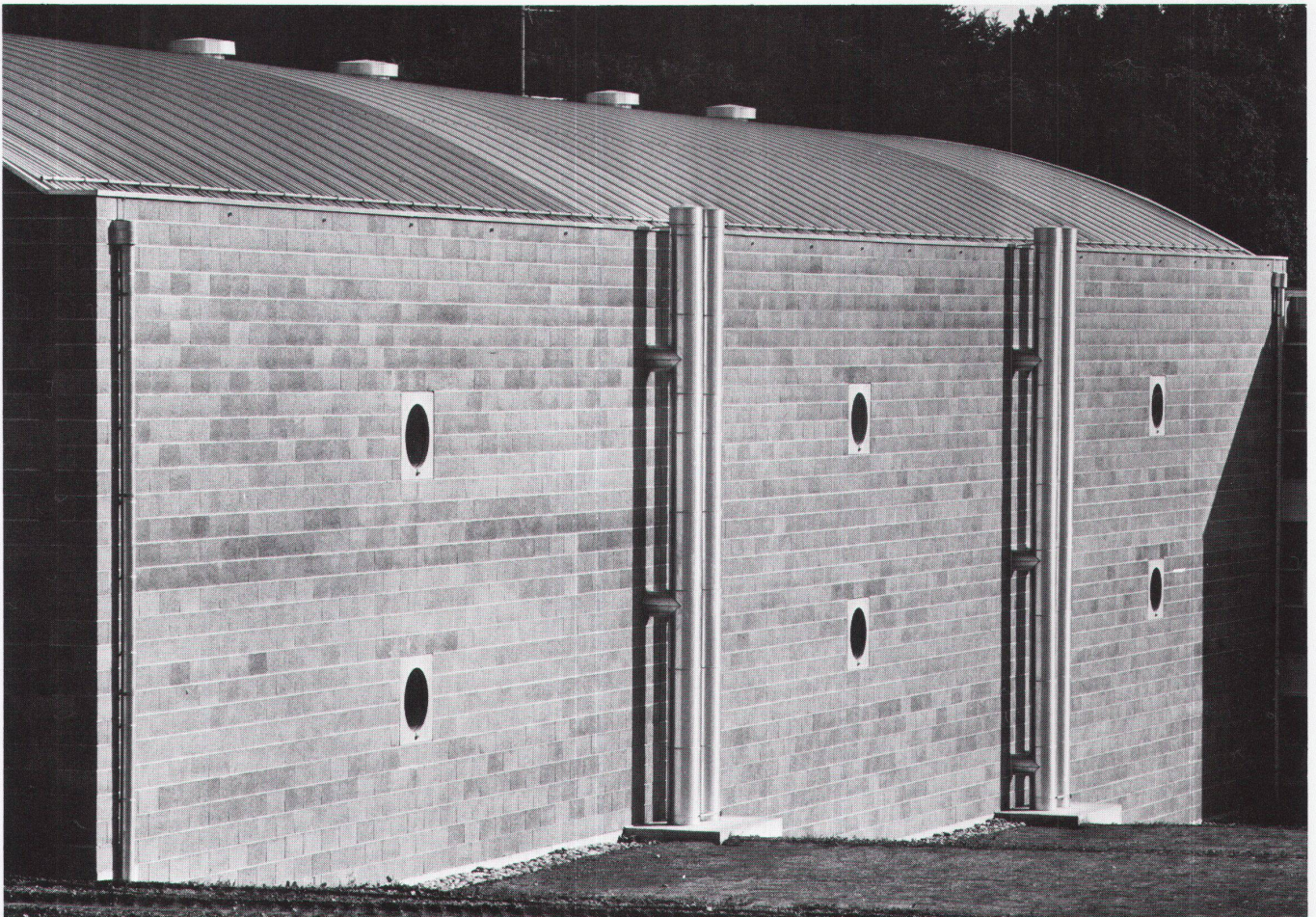
2



3



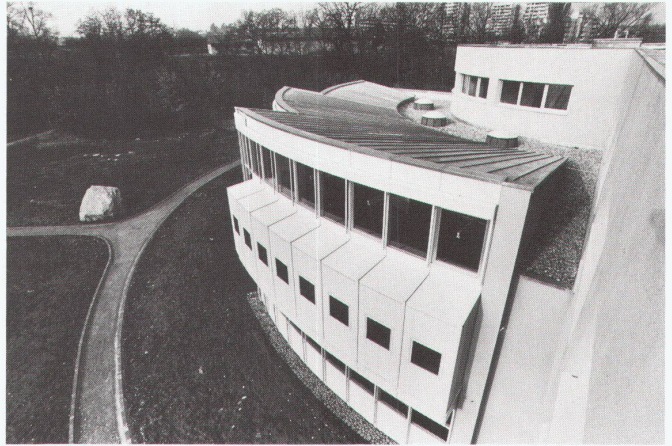
4



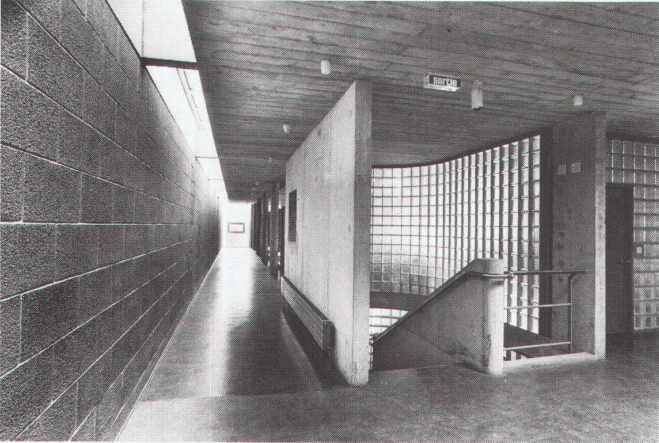
5



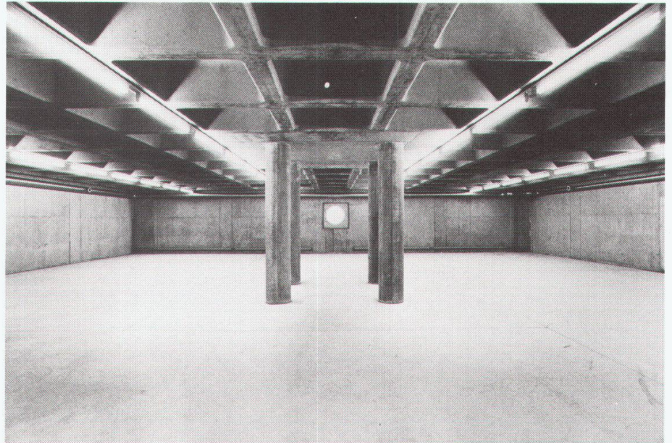
6



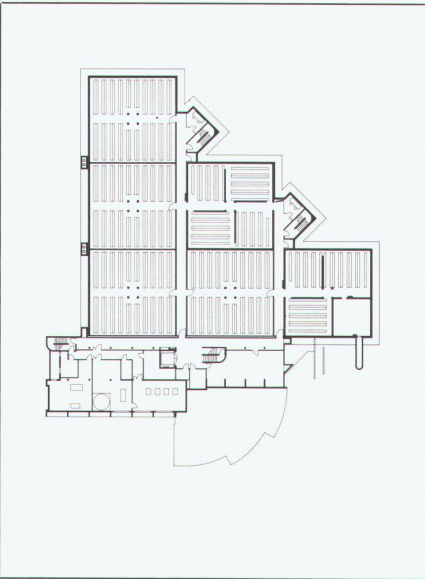
7



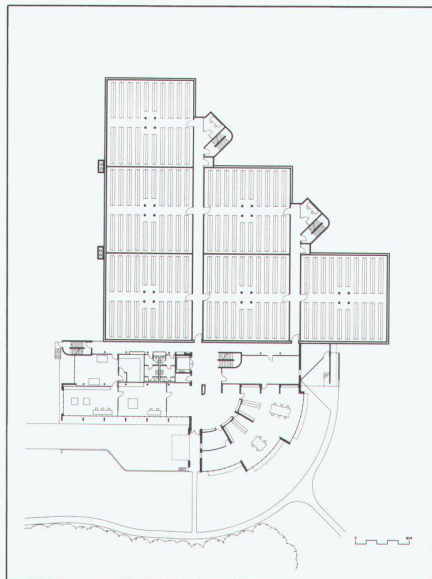
8



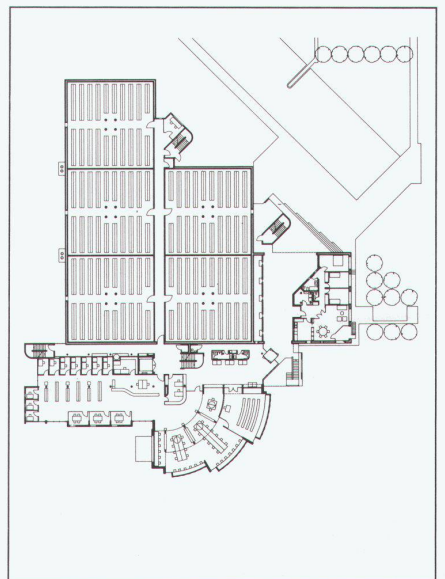
9



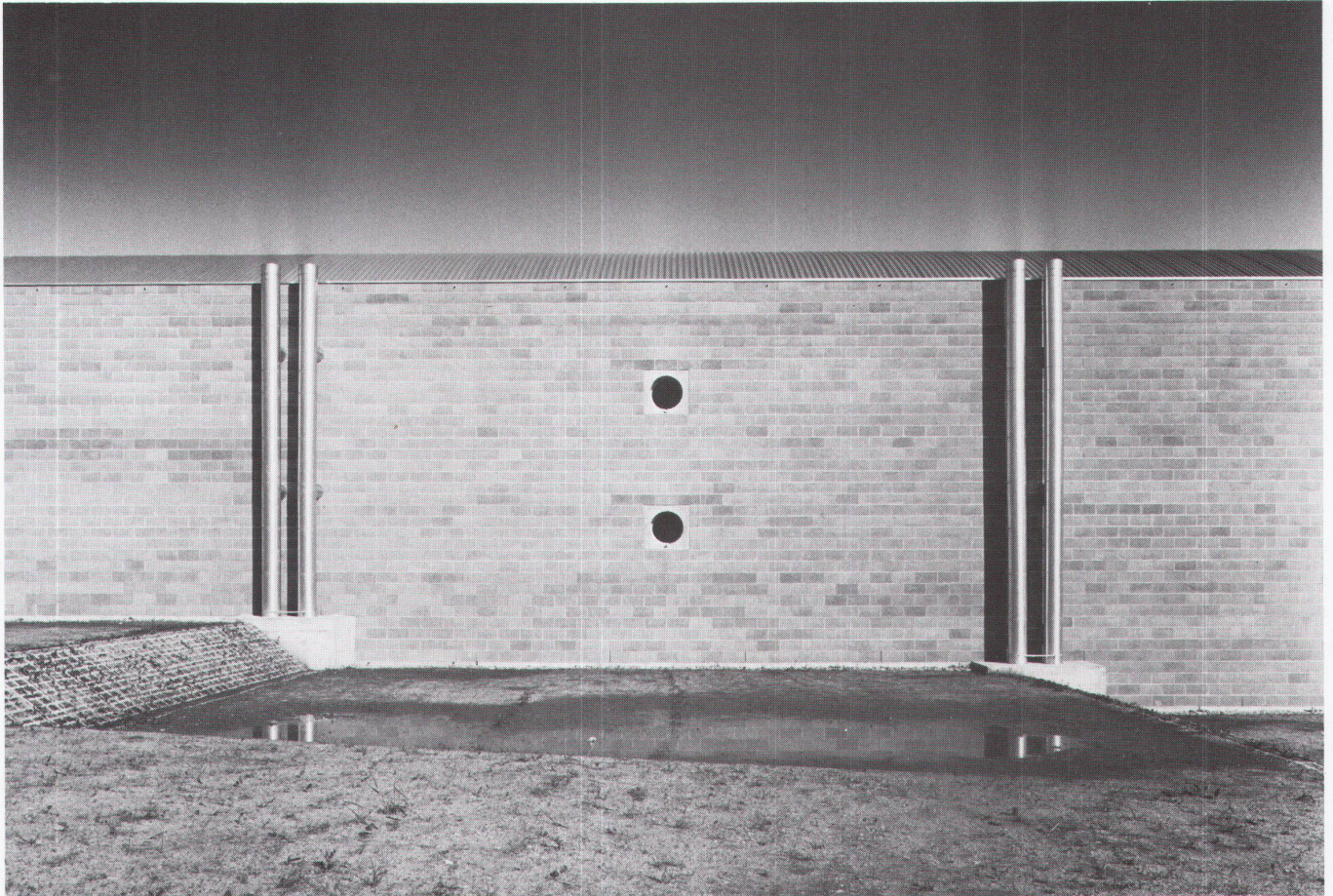
11



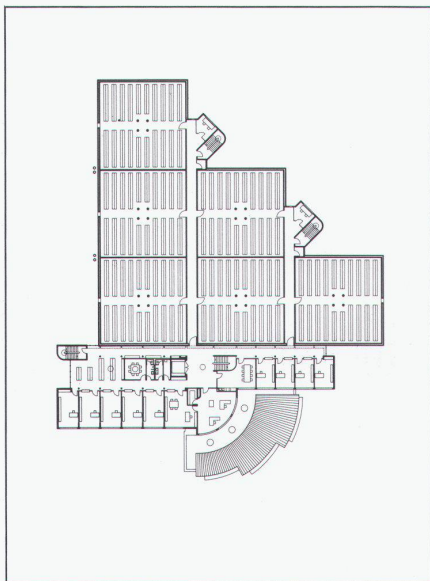
12



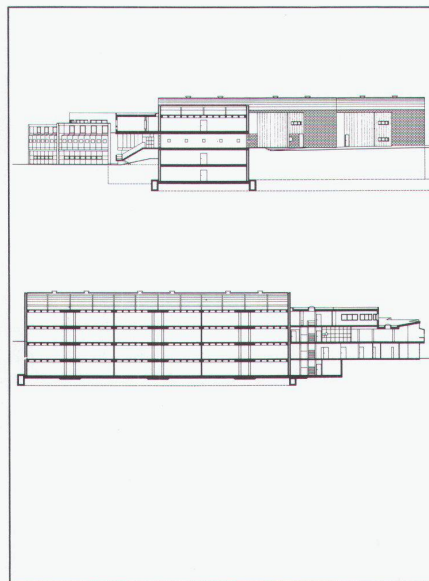
13



10



14



15

6 7

Innen- und Aussenaufnahmen des Lesesaals

8

Treppe und Korridor

9

Innenraum des Archivs

10

Teilansicht der Fassade

11

Grundriss Untergeschoss

12

Grundriss Erdgeschoss: unteres Niveau

13

Grundriss Erdgeschoss: oberes Niveau

14

Obergeschoss

15

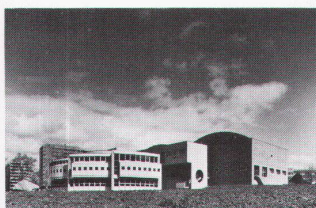
Schnitte

Fotos: Erling Mandelmann, Atelier Cube (5, 12)

Architectes: Atelier Cube:
Guy Collomb, Marc Collomb,
Patrick Vogel, architectes,
Lausanne

Héberger l'héritage de l'histoire

Voir page 8



Le projet résulte d'un concours à l'occasion duquel le groupe Atelier Cube a pu formuler des principes qui lui sont essentiels.

Face au site, le bâtiment joue un rôle d'élément inédit qui modèle l'environnement en définissant un nouvel usage du sol, sans dilapider le vaste territoire mis à disposition. Au lieu d'occuper une position centrée, peu économe, le bâtiment s'implante dans l'angle sud-est du terrain, là où il peut dialoguer avec un voisinage différencié. Une grande portion de surface verte est ainsi libérée et sert tout à la fois de réserve de terrain et de membrane de résonance au bâtiment placé en marge du terrain.

En plan, la volonté est de réunir, en un tout cohérent, des parties différenciées, sans altérer la perception de celles-ci. Les éléments primaires de la composition sont des formes simples, immédiatement reconnaissables, destinées à exprimer le contenu des volumes. Par exemple, les champs carrés et clos de béton abritant les archives, mettent en évidence une logique de groupement propre à leur géométrie, mais il portent aussi le message de leur règle de croissance fondée sur une suite numérique évidente. Les secteurs de cercle de la salle de lecture expriment la volonté d'un contrôle des lecteurs depuis le foyer et la recherche centrifuge de la lumière et du paysage.

En ce qui concerne les matériaux, c'est la simplicité de leur mise en œuvre, l'immédiateté de leur texture brute, le souci d'une durabilité accrue, et leur aptitude à répondre au problème technique posé qui en guident le choix. En particulier, cette préoccupation a dicté l'évolution de l'étude de la toiture arquée, non pas développée uniquement pour ses

qualités plastiques mais parce qu'elle répondait aux exigences de sécurité de l'étanchéité, qu'elle favorisait un prompt dépistage d'éventuelles faiblesses, et que son aspect était celui du matériau naturel.

Ce parti manifeste aussi une volonté d'organiser le programme selon les exigences d'économie d'énergie: au sud se superposent sur trois niveaux toutes les activités humaines; au rez inférieur les opérations manuelles que l'on fait subir aux archives: reliure, tri, désinfection, photographie; au rez supérieur en relation avec l'entrée, les locaux accessibles aux visiteurs, la salle de lecture, les salles de conférences, les cellules de consultation des microfilms et, à l'étage, l'administration et les locaux des chercheurs. L'arrière du bâtiment, au nord, réunit l'héritage de l'histoire en vingt-trois cellules à l'abri de la lumière et des variations de température, sur une trentaine de kilomètres de rayonnages.

La réalisation d'un tel bâtiment a été rendue possible grâce à la bonne conjugaison de divers éléments extérieurs et complémentaires au travail des architectes.

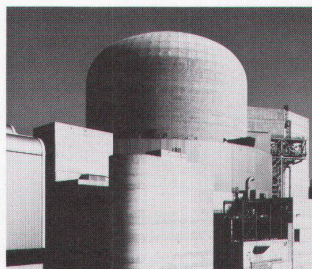
La réglementation exceptionnelle du plan d'extension cantonal qui, limité à peu des règles essentielles nous évitait, dans la plupart des cas, de partager la responsabilité des choix de l'expression architecturale avec le pouvoir démocratique local, doté souvent d'une compétence juridique incompatible avec de réelles connaissances en architecture et le respect du travail de création.

Du côté du maître de l'ouvrage, l'Etat de Vaud, la mise en place d'une délégation judicieusement composée d'un représentant de l'utilisateur et de personnalités professionnellement reconnues et ouvertes, ont contribué à la réussite de l'œuvre en offrant les conditions les plus favorables à son éclosion, c'est-à-dire un dialogue portant sur des exigences concrètes et non pas sur des partis pris d'apparence et de pompeuses images à la mode. A.C.

Paolo Fumagalli

Travailler à l'oblique

Voir page 14



Immeuble Septen,
à Lyon-Villeurbanne,
des architectes Claude Parent,
René Gimbert et Jacques
Vergély

La construction d'un immeuble de bureaux à Lyon-Villeurbanne fournit l'occasion de se pencher à nouveau sur la personnalité de l'architecte Claude Parent, l'un des protagonistes de l'architecture française des vingt-cinq dernières années.

Parmi ses réalisations, rappelons la villa André Bloch (1956), la villa Drusch à Versailles (1963), le centre paroissial Sainte-Bernadette à Nevers (1966) en collaboration avec Paul Virilio, la Maison de l'Iran à la Cité Universitaire de Paris (1968) en collaboration avec André Bloch. Plus récemment et au sein d'un groupe de différents architectes, il a projeté et en partie réalisé les nouvelles centrales nucléaires françaises, se plaçant ainsi dans une position difficile et ambiguë. Mais, à ceux qui lui reproche d'avoir pris parti en faveur du nucléaire, il répond que «*toute construction est impure*» et que «*réaliser des prisons n'a rien de déshonorant dans la mesure où l'art de l'architecte contribue, sans mettre en cause sur le fond le principe de l'incarcération, à rendre plus supportable la vie du prisonnier, à en améliorer les conditions*» (Claude Parent, *L'architecture et le nucléaire*, Ed. du Moniteur). Sous le crayon de Parent, naissent ainsi de puissantes architectures, dont le caractère monumental est à la fois symbole du mystère et expression de cette énorme puissance énergétique qu'elles renferment. On peut rapprocher cette monumentalité de celle des antiques pyramides qui, dans leur masse, renfermaient ce mystère du passage de la vie à la mort: «*Le temple, le château fort, plantés en bord de*

fleuve, revenaient en mémoire; les centrales, véritables monuments protecteurs étagés à flanc de collines, se reflétaient à la surface de l'eau comme ces monuments-paysages anciens qui, à eux seuls, faisaient toute la valeur d'un site, créaient le lieu.»

Mais, à côté de l'élaboration de tous ces projets, il faut rappeler l'activité exercée par Claude Parent en tant que théoricien et écrivain. Ainsi, il a été amené à publier de nombreux livres, à tenir, dans le monde entier, des conférences et à collaborer à de nombreuses revues parmi lesquelles «*Architecture d'aujourd'hui*» dont, du reste, il fit partie du comité, et à «*Architecture Principe*» qu'il fonda, en 1966, avec Virilio mais dont la publication fut suspendue au bout d'un an. De cette production d'idées, se dégage, en particulier, le concept de la «*fonction oblique*», théorie qu'il énonça pour la première fois en 1963 et qu'il approfondit, en 1970, dans son livre «*Vivre à l'oblique*». Il reprend les postulats de la continuité spatiale, de la continuité organique, de la «*promenade architecturale*» de Le Corbusier, pour les intégrer dans une conception plus large, voire globale: une conception qui s'étend tant à la macrostructure de la ville – la «*ville oblique*» destinée à faciliter les rapports entre les hommes et les fonctions qu'ils ont à remplir – qu'à l'architecture aux volumes inclinés qui, tels des vagues, viennent se briser contre l'inclinaison naturelle du sol et du site, tout comme à la microstructure de l'espace interne où des plans inclinés invitent à vivre cette double, mais stimulante, sensation: l'effort de la montée et l'euphorie de la descente. En fait, pour Parent, la «*fonction oblique*» consiste en une double proposition d'espace et de matière afin de conférer à l'architecture ce dynamisme nécessaire pour remplir son propre rôle en tant que «*contenant*» de fonctions humaines et pour pouvoir, dans l'espace, traduire celles-ci en images. Il y a aussi un autre Claude Parent: le polémiste dont la dernière production est un livre au titre significatif «*L'architecte bouffon social*» (Ed. Casterman, 1982). Un texte dans lequel l'architecte apparaît comme victime consciente et consentante d'un processus social et économique qui tendrait à le marginaliser toujours plus et à en dépersonnaliser l'œuvre. Victime certes, mais aussi responsable de cette situation, parce qu'il ne connaît pas la réalité dans laquelle il doit intervenir. Une réalité